



Ajaccio, le 12 Septembre 2023,

COMMUNIQUÉ

Objet : Réunions du 31 Août 2023 et du 11 septembre 2023 en présence du Directeur Général
Revendications salariales

Les négociations salariales avec la direction générale ce sont poursuivies depuis notre dernier communiqué du 25 août. **Le syndicat UNSA PER UNIONE** a comme annoncé maintenu ses revendications. La Direction générale nous a assuré lors de la dernière réunion du 31 août, que les moyens financiers seraient trouvés pour répondre à nos attentes, si ce n'est pour l'instant à toutes nos revendications.

En effet, lors de la réunion à laquelle ont également participé Messieurs Jean-André Simonetti, Coordinateur CCIL2A, Roccu Lucchini, Directeur Adjoint en charge des RH 2A, Monsieur Julien Boronat Adjoint RH 2B et Madame Geneviève Tafanelli, secrétaire du CSE, la Direction Générale nous a fait part de son accord concernant certaines de nos revendications :

- **Revalorisation du chèque déjeuner à hauteur de 11,50 euros à partir du mois d'octobre**
- **Octroi de la PPV selon les modalités initiales :**
 - **3000 euros** (pour une rémunération inférieure à 2 fois la valeur annuelle du SMIC)
 - **2500 euros** (pour une rémunération égale ou supérieure à 2 fois la valeur annuelle du SMIC et inférieure à 3 fois la valeur annuelle du SMIC)
 - **2000 euros** (pour une rémunération égale ou supérieure à 3 fois la valeur annuelle du SMIC)

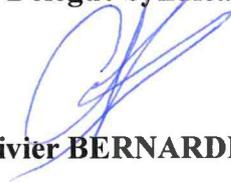
La direction s'est engagée à la verser en totalité sur la paie de septembre.



S'agissant de notre revendication concernant la revalorisation salariale, les négociations sont en cours et la prochaine réunion est fixée avant la fin du mois de septembre.

A ce stade des négociations, nous nous réjouissons de l'avancée de nos discussions et restons mobilisés.

Le Délégué Syndical



Olivier BERNARDINI